



## Assemblée générale

Distr. limitée  
12 novembre 2010  
Français  
Original : anglais

---

### Soixante-cinquième session Troisième Commission

Point 68 b) de l'ordre du jour

**Promotion et protection des droits de l'homme :  
questions relatives aux droits de l'homme, y compris  
les divers moyens de mieux assurer l'exercice effectif  
des droits de l'homme et des libertés fondamentales**

**Mali\* et Maroc\*\* : amendement au projet de résolution  
A/C.3/65/L.29/Rev.1**

### **Exécutions extrajudiciaires, sommaires ou arbitraires**

À l'alinéa b) du paragraphe 6 du dispositif, remplacer « la discrimination, notamment fondée sur les préférences sexuelles » par « la discrimination, quel qu'en soit le fondement ».

---

\* Au nom des États Membres de l'Organisation des Nations Unies qui sont membres du Groupe des États d'Afrique.

\*\* Au nom des États Membres de l'Organisation des Nations Unies qui sont membres du Groupe des États arabe et de ceux qui sont membres de l'Organisation de la Conférence islamique.

